



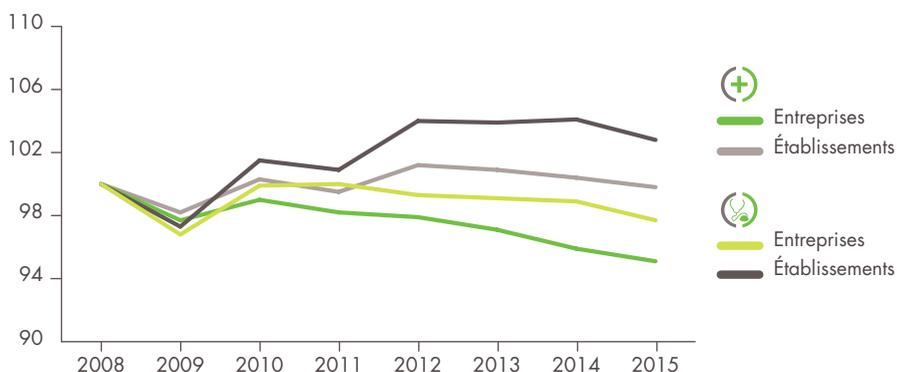
Le *Baromètre Entreprises* de la branche Cabinets médicaux présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



ENTREPRISES MOINS NOMBREUSES MAIS UN PEU PLUS SOUVENT MULTISITES

En 2015, les entreprises employeuses de la branche des cabinets médicaux sont moins nombreuses qu'en 2008 (- 2,3 %). Sur la même période, le nombre d'établissements employeurs tend à s'accroître (+ 2,8 %). Ce phénomène peut traduire des mouvements d'absorption, certaines entreprises prenant le contrôle de cabinets plus petits qui deviennent ainsi des établissements. De ce fait, le nombre de structures physiques reste relativement constant alors même que le nombre d'entreprises – qui détiennent juridiquement le pouvoir de gestion et de décision – tend à diminuer. Un phénomène similaire s'observe au niveau de l'ensemble du secteur santé.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Dans la branche des cabinets médicaux, le nombre d'entreprises employeuses a reculé de - 2,3 % entre 2008 et 2015. Le nombre d'établissements employeurs a progressé de + 2,8 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

 Secteur santé

Branche professionnelle

 Cabinets médicaux



ENTREPRISES DE TRÈS PETITE TAILLE

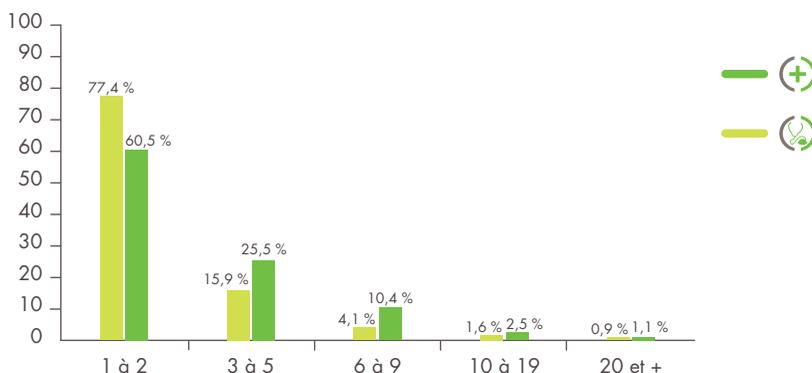
Dans le secteur santé, 60,5 % des entreprises génèrent un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). La branche des cabinets médicaux se distingue fortement par une proportion nettement supérieure (77,4 %) de ce type de structures. L'organisation traditionnelle des cabinets peut expliquer cette configuration qui fait de la branche le domaine de la très petite entreprise.



ÉVOLUTIONS RELATIVEMENT MODESTES

Par rapport à 2008, la répartition des cabinets médicaux employeurs en fonction du nombre d'emplois ETP a faiblement évolué. Seule une diminution relativement modeste des cabinets générant de trois à cinq emplois ETP (- 2,3 points) et en partie contrebalancée par ceux ayant un à deux emplois ETP (+ 1,9 point) est observée. Dans l'ensemble, ces mouvements restent similaires à ceux constatés au niveau de la branche.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

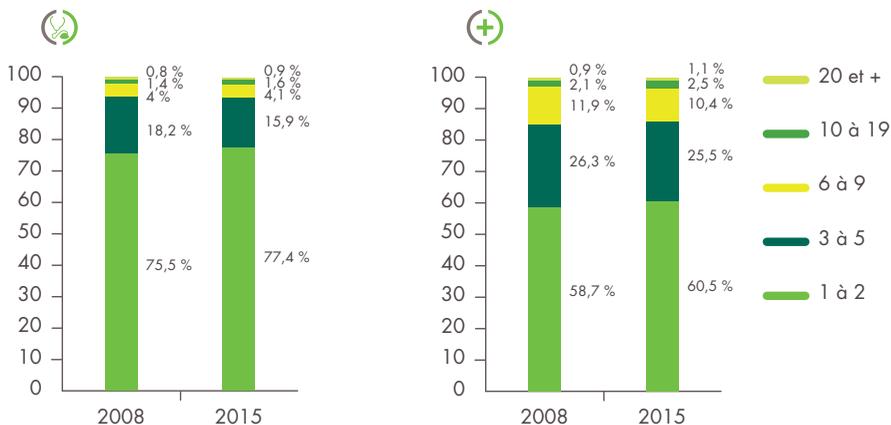


Source : Actalians 2016.



77,4 % des cabinets médicaux employeurs comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 60,5 % dans l'ensemble du secteur santé.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



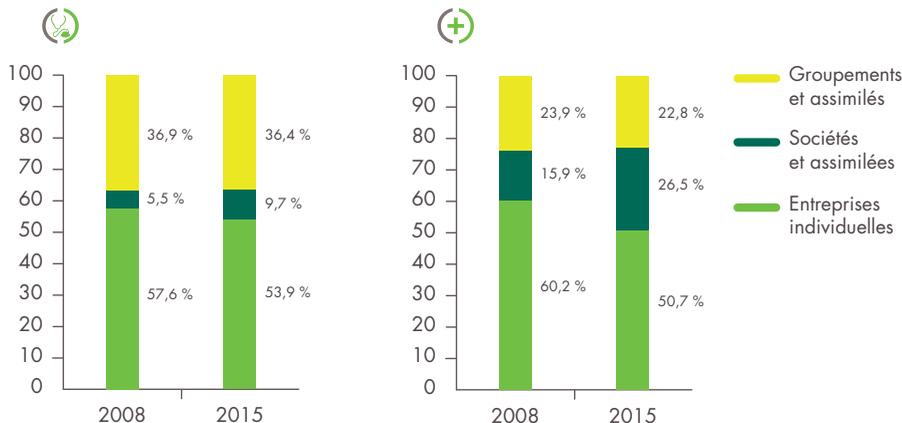
En 2008, 75,5 % des entreprises de la branche des cabinets médicaux généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 77,4 % en 2015.



ENTREPRISES INDIVIDUELLES RESTENT MAJORITAIRES

Traditionnellement, la branche des cabinets médicaux est marquée par une forte proportion d'entreprises individuelles. Depuis 2008, elle voit néanmoins la part des sociétés commerciales et assimilées croître même si cette tendance reste très modeste par rapport à celle observée pour l'ensemble du secteur santé (+ 4 points contre + 10,6 points respectivement).

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des cabinets médicaux, la part des entreprises individuelles est passée de 57,6 % à 53,9 %.